



## PRÉFÈTE DU LOIRET

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

### COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Orléans, le 16/01/24

## Vigilance orange pour neige et verglas dans le Loiret

Météo France a placé le département du Loiret en vigilance orange « neige-verglas » à compter de 22h ce soir, jusqu'à demain mercredi 17 janvier à 5h. Le phénomène annoncé concerne des pluies verglaçantes, qui peuvent rendre difficile les conditions de circulation sur le réseau routier.

La zone de défense Ouest (qui comprend les régions Normandie, Bretagne, Pays de la Loire et Centre-Val de Loire) a décidé d'interdire la circulation des poids lourds sur le réseau routier national (autoroutes et routes nationales) pour les départements en vigilance orange (cf. cartes ci-après).

En complément, un arrêté préfectoral **interdisant la circulation des poids lourds sur l'ensemble du réseau routier dans le Loiret a été pris. Il est effectif à partir de 20H ce soir et jusqu'à nouvel ordre.**

Ce soir, dans le Loiret, les transports urbains, scolaires et les transports routiers interurbains (REMI) effectueront leurs trajets, afin de permettre aux usagers de regagner leur domicile.

Dans la journée de demain, les transports urbains s'adapteront au plus près de la situation réelle. Les usagers sont invités à s'informer auprès des sociétés de transport pour s'assurer de la circulation effective de leur bus.

**Toutefois, les transports interurbains et scolaires (REMI) seront suspendus demain.** Ils devraient reprendre jeudi matin, sous réserve de l'évolution de la situation météorologique.

Les conditions de circulation peuvent s'avérer difficiles ce soir et demain. Ces phénomènes de chaussée glissantes pourraient se renouveler dans la nuit de mercredi à jeudi, en lien avec une nouvelle baisse des températures.

La préfète de région Centre-Val de Loire et du Loiret rappelle les consignes de vigilance et **recommande fortement aux usagers de la route qui le peuvent de reporter leurs déplacements**, et avant tout déplacement, de se tenir informé des conditions de circulation et des prévisions météorologiques auprès notamment de :

[www.loiret.fr/circulation-hivernale](http://www.loiret.fr/circulation-hivernale)

**Cabinet du préfet  
Service régional de la  
communication interministérielle**

[www.remi-centrevaldeloire.fr](http://www.remi-centrevaldeloire.fr)

[www.bison-fute.gouv.fr](http://www.bison-fute.gouv.fr)

[www.meteofrance.com](http://www.meteofrance.com)

Il est également demandé aux usagers de faciliter les opérations de déneigement et de salage. Il est par ailleurs rappelé qu'il est interdit de dépasser un engin de salage en action, et, concernant les conducteurs de poids lourds, le code de la route leur impose de circuler sur la voie la plus à droite lorsqu'une voie au moins est enneigée ou verglacée.

Par ailleurs, le froid, le vent glacé et la neige sont des aléas météorologiques qui peuvent être dommageables pour la santé. Chacun est ainsi invité à signaler toute personne sans domicile fixe au 115.

### Conseils généraux à la population en cas d'alerte neige-verglas

- Soyez prudents et vigilants si vous devez absolument vous déplacer.
- Privilégiez les transports en commun, lorsqu'ils circulent.
- Renseignez-vous en consultant les sites internet locaux ([www.loiret.fr](http://www.loiret.fr)) et nationaux [www.bison-fute.gouv.fr](http://www.bison-fute.gouv.fr)
- Préparez votre déplacement et votre itinéraire.
- Respectez les restrictions de circulation et déviations mises en place.
- Facilitez le passage des engins de dégagement des routes et autoroutes, en particulier en stationnant votre véhicule en dehors des voies de circulation.
- Protégez-vous des chutes et protégez les autres en dégageant la neige et en salant les trottoirs devant votre domicile en dehors des voies de circulation, tout en évitant d'obstruer les regards d'écoulement des eaux.
- Ne touchez en aucun cas aux fils électriques tombés au sol.
- Suivez les conseils donnés par les responsables de votre alimentation en eau potable (mairie, société fermière).
- Installez impérativement les groupes électrogènes à l'extérieur des bâtiments.

Carte de vigilance neige-verglas (Météo France)  
pour mardi 16 janvier



Carte de vigilance neige-verglas (Météo France)  
pour mercredi 17 janvier

